

O.F.D.I.

Office de Formation et de Documentation Internationales

7/5, rue de Laromiguière, 75005 Paris

Tél. : (1) 46 34 21 60

LE DROIT DE LA DISTRIBUTION FACE AU DÉFI DU GRAND MARCHÉ DE 1992 PERSPECTIVES ET ENJEUX

Mercredi 23 et jeudi 24 mars 1988

NOVOTEL PARIS - BERCY

Salon BORDEAUX

85, rue de Bercy - 75012 PARIS

Tél. : (1) 43 42 30 00 - Téléx : 218332

Objectifs

Désormais acquise, la réalisation du Grand Marché Unique en 1992 suscite, dans le secteur de la distribution, des espoirs mais également des inquiétudes. Les entreprises s'interrogent sur les mesures qui accompagneront l'achèvement du grand marché et sur l'impact qu'elles produiront sur leurs activités.

Le présent séminaire a pour objet d'informer et de former les **Directeurs généraux, Directeurs juridiques, Directeurs financiers, Directeurs commerciaux et marketing, Directeurs des exportations et Responsables des achats** sur les enjeux de 1992 et les grandes orientations du droit de la distribution :

- Stratégie de marché ;
- Droit de la propriété industrielle ;
- Concurrence.

Programme

Président de séance : Olivier GAST

Mercredi 23 mars 1988

MATIN

- 08.45 - 09.15 *Accueil des participants*
- 09.15 - 10.00 Sylvie VOLNAY
La marque communautaire : un instrument au service de la construction du grand marché
- 10.00 - 11.00 Jean-Paul BOUQUIN
Les enjeux et les défis du grand marché pour le secteur de la distribution
- 11.00 - 11.30 *Pause café*
- 11.30 - 12.15 Guy CHARRIER
Que sera le droit de la distribution en 1992 ?
Réflexions autour des nouvelles orientations
- 12.15 - 13.00 Alastair SUTTON
Du Livre Blanc à l'Acte Unique Européen
Rétrospective des fondements du grand marché de 1992
- 13.00 - 14.30 *Déjeuner*

APRÈS-MIDI

- 14.30 - 15.30 Michel VIVANT
Brevet et marché unique
— Aspects du Brevet Européen
— Aspects du Brevet Communautaire
— Les problèmes posés par la libre concurrence, la libre circulation des marchandises
— L'enjeu du marché unique
- 15.30 - 16.30 Armand BOUKRIS
Le Groupement européen d'intérêt économique et la distribution :
— Une nouvelle technique au service de la coopération fabricant/distributeur
- 16.30 - 17.00 *Pause café*
- 17.00 - 18.00 Robert de SAINT-ESTEBEN
Le fabricant distributeur : opportunités de développement et règles communautaires

MATIN

- 08.30 - 09.00 *Accueil*
- 09.00 - 09.30 Méziane
Le sort
- 09.30 - 10.30 Méziane
Le cons
— La g
— Disp
— Prote
- 10.30 - 11.00 *Pause c*
- 11.00 - 12.30 Olivier G
Les réso
— La fr
marc
— Tém
Tech
- 12.30 - 14.00 *Déjeune*

APRÈS-MIDI

- 14.00 - 15.00 Jean-Ma
Les age
Bataille
réseaux
— Conf
— Harm
(dire
- 15.00 - 16.00 Jean-Ch
La Vent
des réso
- 16.00 - 16.30 *Pause c*
- 16.30 - 17.30 Jean-Pa
Face à l'
publics
rence
- 17.30 - 18.00 Méziane
Promot
— Nouv
- 18.00 - 18.30 **Débat**

Jeudi 24 mars 1988

Les participants

Méziane BENARAB

La loi Royer dans le cadre du grand marché

Méziane BENARAB

Consommateur, avant et après 1992

Garantie communautaire

Disponibilité des produits

Information des consommateurs

Pré

Olivier GAST

Le droit de franchise :

Franchise en 1992 : choix stratégiques face au grand marché

Choix d'un franchiseur : Yves ROCHER

Stratégies de conquêtes

Jean-Louis LELOUP

Les aspects commerciaux et 1992

Le droit commerciale des entreprises et expansion des

Le droit des contrats à l'article 85 du Traité de Rome
L'harmonisation des législations des Etats membres
(Décret du 18 décembre 1986)

Jean-Christophe D'ALLEMAGNE

**Par Correspondance : outil de la diversification
des entreprises**

Pré

Jean-Patrice de LA LAURENCIE

**L'ouverture des frontières, la position des Pouvoirs
publics dans l'élaboration de la politique de la concurrence**

Méziane BENARAB

Le droit des produits régionaux :

Quelles formes de restrictions de la concurrence ?

Président de séance et intervenants

Olivier GAST

Avocat à la Cour

Président de l'Université Européenne de la Franchise

Méziane BENARAB

Directeur Méziane Bénarab International

Expert auprès de la Commission

des Communautés Européennes

Armand BOUKRIS

Avocat à la Cour

Chargé d'Enseignement à l'Université de Paris IV

Secrétaire du Centre Européen d'Etudes Juridiques

Jean-Paul BOUQUIN

Délégué Général

Conseil National du Commerce

Guy CHARRIER

Rapporteur au Conseil de la Concurrence

Jean-Christophe D'ALLEMAGNE

Professeur de Management International

Expert auprès de la Commission des Communautés

Européennes

Jean-Patrice de LA LAURENCIE

Chef de Service de la Concurrence

Direction Générale de Consommation

et de la Répression des Fraudes

Ministère des Finances

Robert de SAINT-ESTEBEN

Avocat à la Cour

Cabinet Bredin - Prat - Saint-Esteben

Chargé de séminaires à l'Université de Paris I

Bâtonnier Jean-Marie LELOUP

Professeur de Droit de la Distribution

à l'ESCAE de Poitiers

Cabinet d'Avocats Leloup

Alastair SUTTON

Membre du Cabinet de Lord Cockfield

Vice-Président de la Commission

des Communautés Européennes

Michel VIVANT

Professeur Agrégé à l'Université de Montpellier

Expert auprès de la Commission des Communautés

Européennes

Sylvie VOLNAY

Avocat à la Cour

Cabinet d'Avocats Sylvie Volnay

Formulaire d'inscription ⁽¹⁾

à remplir à la machine et à retourner à :
O.F.D.I. - 7/5, rue de Laromiguière - 75005 PARIS
Tél. : (1) 46 34 21 60 - Télex : 202671 F

<input type="checkbox"/> Mme	<input type="checkbox"/> Mlle	<input type="checkbox"/> M.
NOM :		
Prénom :		
Fonction :		
Société/Cabinet :		
.....		
Adresse :		
.....		
Ville :		
Code postal :		
Tél. : Télex :		
Secrétaire à contacter :		
.....		
Directeur de formation :		
.....		
Signature : Date :		

(1) Une facture de confirmation vous sera adressée à réception de votre inscription.

Veuillez noter mon inscription au stage :

LE DROIT DE LA DISTRIBUTION FACE AU DÉFI
DU GRAND MARCHÉ DE 1992
23 et 24 mars 1988

Droits d'inscription :

<input type="checkbox"/> Plein tarif		<input type="checkbox"/> Tarif réduit (- 10 %)	
Hors taxes	4950	Hors taxes	4 455
TVA	920,70	TVA	828,63
TTC	5 870,70	TTC	5 283,63

Le tarif réduit (- 10 %) est appliqué **pour la deuxième personne et les suivantes** en cas d'inscriptions groupées au même stage.

Cette condition est de **stricte application**.

<input type="checkbox"/> LES FRAIS ENGAGÉS POUR CETTE INSCRIPTION SONT IMPUTÉS AU BUDGET DE FORMATION PERMANENTE DE NOTRE SOCIÉTÉ.
<input type="checkbox"/> Ci-joint mon chèque à l'ordre de : O.F.D.I. s.a.r.l. 7/5, rue de Laromiguière 75005 PARIS

O.F.D.I. s.a.r.l. au capital de 30 000 FF
r.c. Paris B 313 965 865

88355

Quelques informations

Organisateur

O.F.D.I.
7/5, rue de Laromiguière - 75005 PARIS
Téléphone : (1) 46 34 21 60 - Télex : 202671 F

Méthode

La première partie de chaque thème annoncé dans ce programme sera réservée à un exposé au cours duquel l'intervenant pourra, s'il le souhaite, faire appel aux techniques des études de cas et/ou des aides visuelles. Les participants pourront alors poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles ou nécessaires à la compréhension du sujet.

A l'issue de l'exposé, les auditeurs participeront à une discussion au cours de laquelle ils feront part de leurs questions, expériences pratiques ou problèmes personnels.

Documentation

Une documentation sera distribuée aux participants le jour du stage.

Contacts professionnels

Pendant le stage, les pauses café et les déjeuners donneront aux participants de nombreuses occasions de rencontres et de contacts.

Droits d'inscription

Les frais à prévoir sont indiqués sur le formulaire d'inscription. Ils comprennent la participation au stage, la documentation, les déjeuners et les pauses café. Les participants qui retournent leur bulletin accompagné du règlement dans les meilleurs délais ne prennent pas le risque de voir leur inscription refusée.

Annulations et remplacements

- Annulation reçue **moins de trois jours** avant la date du stage : **50 % des droits sont retenus à la facturation** ; à cette date, les inscriptions sont définitives et les frais administratifs correspondants sont dus, qu'ils soient réglés ou non. Seules les annulations par écrit sont prises en considération.
- Les remplacements sont acceptés à **n'importe quel moment et sans frais**. Ils peuvent être communiqués par téléphone.